

Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle
et de l'Évaluation



Devenir des Docteurs de l'URCA

Enquête d'insertion professionnelle 2 à 3 ans
après l'obtention du doctorat

Enquête 2019
Promotion 2015

Service : OSIPE

Rédactrice : Y. STUTZMANN

Date : 12/12/2019

CONTEXTE DE L'ENQUETE D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS

En 2015, 72 doctorants ont obtenu leur Doctorat à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Parmi eux, 49 ont répondu à l'enquête d'insertion professionnelle de l'établissement, soit un **taux de réponse de 68.1%**.

L'enquête d'insertion professionnelle des Docteurs a pour but de mieux connaître l'évolution professionnelle des docteurs diplômés de l'URCA depuis l'obtention de leur doctorat.

En effet, plusieurs questions spécifiques se posent quant aux suites d'un doctorat :

- Combien de docteurs se sont présentés aux qualifications du CNU (Conseil National des Universités) ? Si oui, ont-ils été qualifiés ?
- Les jeunes docteurs ont-ils effectué un post-doctorat ?
- Combien d'entre eux travaillent désormais dans le domaine de la recherche, et/ou de l'enseignement supérieur ?

Le présent rapport permet d'apporter des éléments d'information sur le devenir des Docteurs 2015 de l'URCA.

Table des matières

I. POPULATION ENQUÊTÉE.....	3
A. Caractéristiques de la promotion 2015.....	3
<i>Répartition en fonction du sexe.....</i>	3
<i>Répartition en fonction de la nationalité.....</i>	3
B. Inscription en Doctorat.....	4
<i>Âge à l'entrée en Doctorat.....</i>	4
<i>Diplôme d'accès au Doctorat.....</i>	4
C. Durée de la thèse	5
II. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.....	6
<i>Temporalité de la mesure : une spécificité du Doctorat.....</i>	6
<i>Questionnaire.....</i>	6
<i>Méthode de recueil des données.....</i>	6
III. RESULTATS DE L'ENQUÊTE	7
A. Caractéristiques des répondants	7
B. Inscription en Doctorat.....	7
C. Financement du doctorat.....	8
<i>Type de financement.....</i>	8
<i>Durée de financement.....</i>	8
D. Expérience d'enseignement	9
E. Suivi d'une formation pour l'insertion professionnelle des Docteurs.....	9
F. Présentation à la qualification pour devenir Maître de Conférences	9
G. Situation professionnelle 2 à 3 ans après l'obtention du doctorat.....	10
<i>Nombre d'emplois occupés depuis la soutenance</i>	10
<i>Premier emploi occupé depuis la soutenance.....</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Situation professionnelle au 1^{er} Janvier 2017.....</i>	11
<i>Détails des Docteurs en emploi au 1^{er} Janvier 2017.....</i>	11
<i>Détails des Docteurs en recherche d'emploi au 1^{er} Janvier 2017.....</i>	14
IV. CONCLUSION	14
V. ANNEXES.....	16
<i>Liste des emplois des Docteurs de l'ED SHS</i>	16
<i>Liste des emplois des Docteurs de l'ED STS.....</i>	16

I. POPULATION ENQUÊTÉE

La population interrogée est déterminée en fonction de l'année civile de soutenance de la thèse. Elle correspond ici à tous les diplômés d'un Doctorat obtenu en 2015 à l'URCA dans l'une des deux écoles doctorales (ED) de l'établissement, à savoir « Sciences Humaines et Sociales » (ED SHS n°555) et « Sciences Technologies et Santé » (ED STS n°547).

Les informations sur la promotion 2015 des Docteurs de l'Université sont fournies par le service administratif des Ecoles Doctorales de l'URCA. Cette promotion est composée de 72 docteurs, majoritairement inscrits à l'ED STS (47 Docteurs ; 25 Docteurs pour l'ED SHS).

A. Caractéristiques de la promotion 2015

Répartition en fonction du sexe

On observe une répartition égale entre femmes et hommes parmi la promotion 2015 des Docteurs de l'URCA, quelle que soit l'Ecole Doctorale de rattachement (cf. Figure 1).

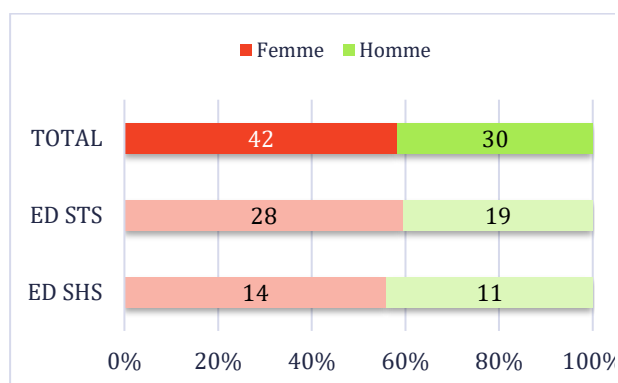


Figure 1 : Répartition Femme/Homme (effectifs) en fonction de l'Ecole Doctorale de rattachement pour la promotion 2015 des Docteurs de l'URCA.

3

Répartition en fonction de la nationalité

Concernant l'origine de nos Docteurs, nous observons que 34.7% (25/72) sont de nationalité étrangère (ED STS : 17/47 ; ED SHS : 8/25). Les Docteurs de nationalité étrangère viennent principalement du continent africain (13/25) (cf. Figure 2). Pour l'ED STS, les étudiants étrangers viennent du continent asiatique (8/17) et du continent africain (6/17), tandis que pour l'ED SHS, 7 étudiants étrangers sur 8 viennent du continent africain.

La majorité (76% soit 19/25) des Docteurs de nationalité étrangère ont obtenu leur diplôme d'accès au Doctorat (Master, MAGISTER, etc.) dans une université française.

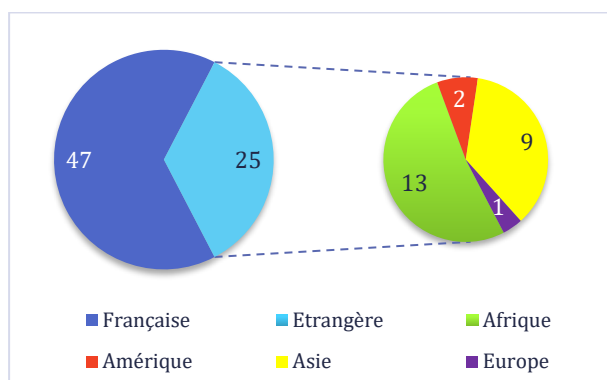


Figure 2 : Répartition par nationalité – et continent d’origine pour les Docteurs de nationalité étrangère – pour la promotion 2015 des Docteurs de l’URCA.

B. Inscription en Doctorat

Âge à l’entrée en Doctorat

Lorsqu’aucun retard n’est observé au niveau des études, l’âge théorique d’entrée en Doctorat est de 23 ans. Lors de la première année d’inscription en Doctorat, l’étendue d’âge de nos Docteurs 2015 va de 22 à 57 ans. Nous notons qu’un quart des doctorants est âgé de moins de 24 ans au moment de l’inscription en Doctorat et que la moitié est âgée de moins de 25 ans.

Nous observons également que les doctorants de l’ED SHS sont légèrement plus âgés que les doctorants de l’ED STS (âges médians respectifs : 27 et 24 ans). Il n’existe pas de différence d’âge entre les femmes et les hommes selon l’Ecole Doctorale de rattachement.

Tableau 1 : Ages moyen, médian, minimum et maximum (en années) au moment de l’inscription en Doctorat, en fonction de l’Ecole Doctorale de rattachement pour la promotion 2015 des Docteurs de l’URCA.

	Eff.	Moy.	Méd.	Min	Max
ED STS	47	25.7	24	22	38
ED SHS	25	30.8	27	23	57
TOTAL	72	27.5	25	22	57

Diplôme d’accès au Doctorat

Le principal diplôme d’accès au Doctorat reste le Master : 86.1%, soit 62/72 (cf. Figure 3 ; 80% pour l’ED SHS ; 89.4% pour l’ED STS).

Concernant le lieu d’obtention de tous les diplômes d’accès au Doctorat (cf. Figure 4), la majorité (56.9%, soit 41/72) de nos Docteurs 2015 a obtenu le diplôme d’accès au Doctorat en dehors de l’URCA (35 Docteurs ont obtenu leur diplôme d’accès dans un établissement français autre que l’URCA et 6 dans un établissement à l’étranger). L’URCA semble attractive pour les étudiants souhaitant réaliser un Doctorat. Cette attractivité est d’autant plus forte pour l’ED STS. En effet, en regardant la répartition par école doctorale de rattachement, nous observons qu’en Sciences Humaines et Sociales (ED SHS), la moitié des docteurs a obtenu ce diplôme d’accès à l’URCA. Par contre, en Sciences Technologie et

Santé (ED STS), la part des docteurs ayant obtenu ce diplôme à l'URCA est nettement plus faible car elle représente seulement 38.3% (18/47).

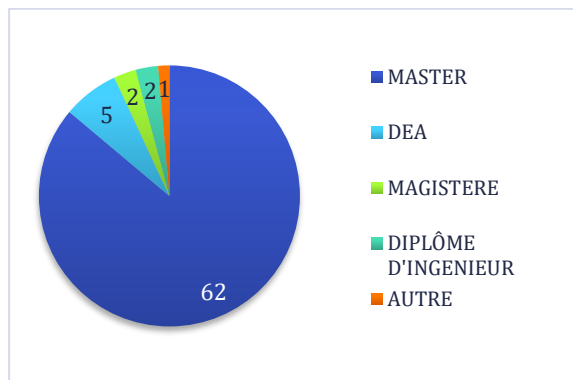


Figure 3 : Type de diplôme d'accès au Doctorat pour la promotion 2015 des Docteurs de l'URCA.

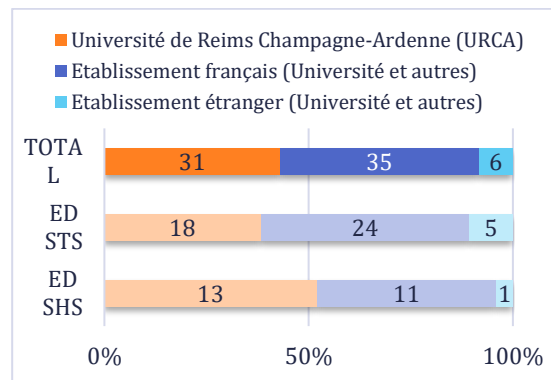


Figure 4 : Lieu de l'établissement d'obtention (URCA, en France, à l'étranger) du diplôme d'accès au Doctorat pour la promotion 2015 des Docteurs de l'URCA.

C. Durée de la thèse

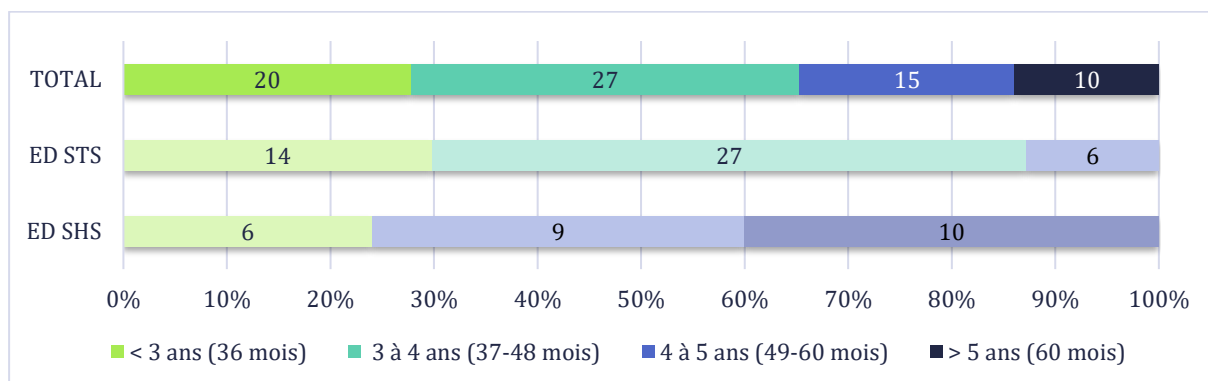


Figure 5 : Durée (en mois) de la thèse, entre l'inscription en doctorat et la soutenance, en fonction de l'école doctorale de rattachement pour la promotion 2015 des Docteurs de l'URCA.

La durée théorique de la thèse est de 3 ans. Sur l'ensemble de la promotion 2015, nous observons que la majorité des Docteurs (65.3% soit 47/72) ont réalisé leur thèse en moins de 4 ans et la durée moyenne de la thèse est de 4 ans (cf. Figure 5).

Cependant, une grande différence est observée selon l'Ecole Doctorale d'appartenance. En effet, les Docteurs en SHS mettent en moyenne 18 mois de plus que les Docteurs en STS pour terminer leur thèse (respectivement, Moy_{SHS} = 5 ans et Moy_{STS} = 3.5 ans ; cf. Tableau 2). Cet écart est également observé quant à la durée médiane de la thèse par école doctorale de rattachement (respectivement, Méd_{SHS} = 4.9 ans et Méd_{STS} = 3.25 ans).

Tableau 2 : Durées moyenne, médiane, minimales et maximales (en mois) de la thèse en fonction de l'Ecole Doctorale de rattachement pour la promotion 2015 des Docteurs de l'URCA

	Eff.	Moy.	Méd.	Min	Max
ED STS	47	41.3	39	21	60
ED SHS	25	60.5	59	7	122
TOTAL	72	48.0	44	7	122

II. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

Temporalité de la mesure : une spécificité du Doctorat

A la différence des autres diplômes délivrés par l'Université, l'une des spécificités du Doctorat est qu'il n'existe pas de session d'examen fixe. S'il est cependant courant d'observer un pic du nombre de soutenance en fin d'année civile (cf. Figure 6), période qui précède le dépôt des candidatures aux qualifications CNU (Conseil National des Universités), les soutenances ont lieu tout au long de l'année. Cette spécificité implique donc une variabilité pouvant aller jusqu'à 12 mois entre les docteurs ayant soutenu en début d'année civile et ceux ayant soutenu en fin d'année.

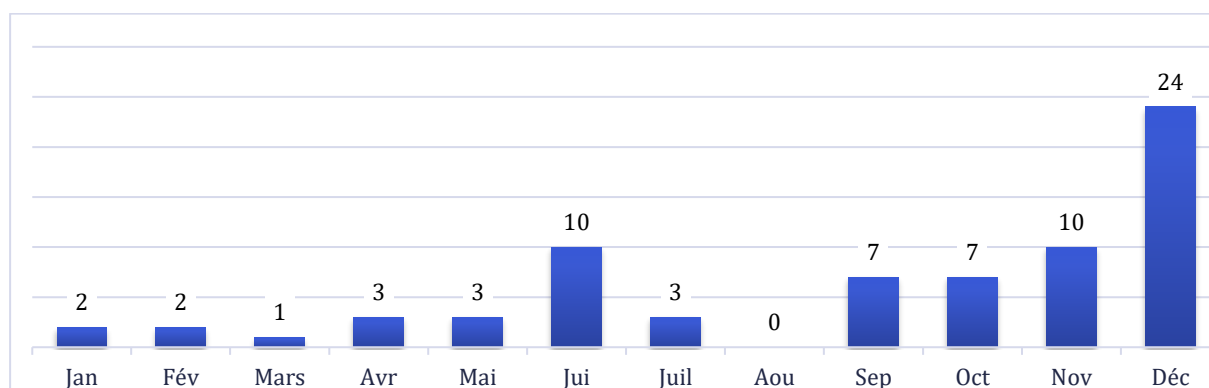


Figure 6 : Répartition des soutenances sur l'année pour la promotion 2015 des Docteurs de l'URCA.

Questionnaire

Les Docteurs 2015 ont été interrogés sur les conditions dans lesquelles ils ont réalisé leur doctorat (financement spécifique ou emploi, ...), ainsi que sur leur situation professionnelle en date du 1^{er} décembre 2018.

Méthode de recueil des données

Les diplômés ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne (LimeSurvey) par courriel et par téléphone. Ils ont été contactés par message électronique (avec deux relances à 2 semaines) et *via* la plateforme de télé-enquête de l'OSIPE (avec une relance au bout de la 5^{ème} semaine de recueil).

III. RESULTATS DE L'ENQUÊTE

Nous présentons les réponses fournies par les 49 Docteurs ayant accepté de répondre à l'enquête d'insertion professionnelle. Nous distinguerons les données relatives aux doctorants selon les Ecoles Doctorales SHS et STS.

A. Caractéristiques des répondants

La population des répondants correspond à 49 Docteurs (32 femmes et 17 hommes), soit un taux de réponse de 68.1% de la promotion 2015 des Docteurs. La répartition des répondants selon les Ecoles Doctorales est la suivante :

- 18 Docteurs en SHS (11 femmes et 7 hommes) qui représentent 72% (18/25) des Docteurs en SHS, ou 25% des Docteurs répondants à l'enquête (18/72) ;
- 31 Docteurs en STS (21 femmes et 10 hommes), qui représentent 66% (31/47) des Docteurs en STS, ou 43% des Docteurs répondants à l'enquête (31/72).

B. Inscription en Doctorat

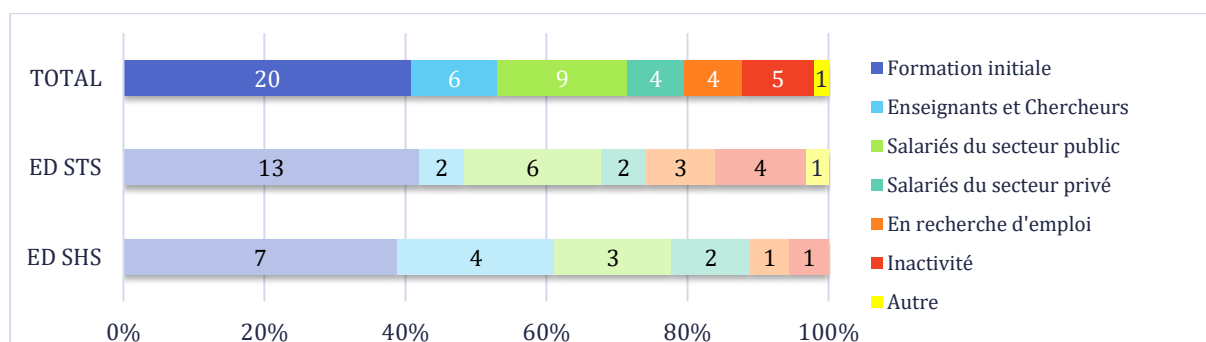


Figure 7 : Situation des Docteurs 2015 lors de leur inscription en Doctorat selon l'école doctorale de rattachement. Dans la catégorie « Enseignants et Chercheurs », sont compris les chargés d'enseignement, les enseignants du primaire et du secondaire, les enseignants à l'Université (français et étrangers) et les enseignants-chercheurs étrangers.

Sur les 49 répondants, les deux situations principales lors de l'inscription en Doctorat sont soit « étudiant en formation initiale », soit « salarié » (cf. Figure 7). En effet, près de la moitié (41%, soit 20/49) des répondants se sont inscrits en formation initiale (ED STS : 42% et ED SHS : 39%). Les doctorants étant en emploi au moment de l'inscription représentent 39% (19/49) des répondants (ED STS : 32% et ED SHS : 50%). On notera que parmi les salariés, la part des enseignants et chercheurs¹ est plus importante pour

¹ Dans la catégorie « Enseignants et Chercheurs », sont compris les chargés d'enseignement, les enseignants du primaire et du secondaire, les enseignants à l'Université (français et étrangers) et les enseignants-chercheurs étrangers.

l'ED SHS que pour l'ED STS (respectivement, 4 enseignants sur 9 pour l'ED SHS et 2 enseignants sur 10 salariés pour l'ED STS).

C. Financement du doctorat

Type de financement

Sur les 49 répondants, la majorité des Docteurs (65%, soit 32/49) déclarent avoir bénéficié d'un financement spécifique pour réaliser leur Doctorat. Cela représente 6 Docteurs sur 18 en SHS et 26 Docteurs sur 31 en STS.

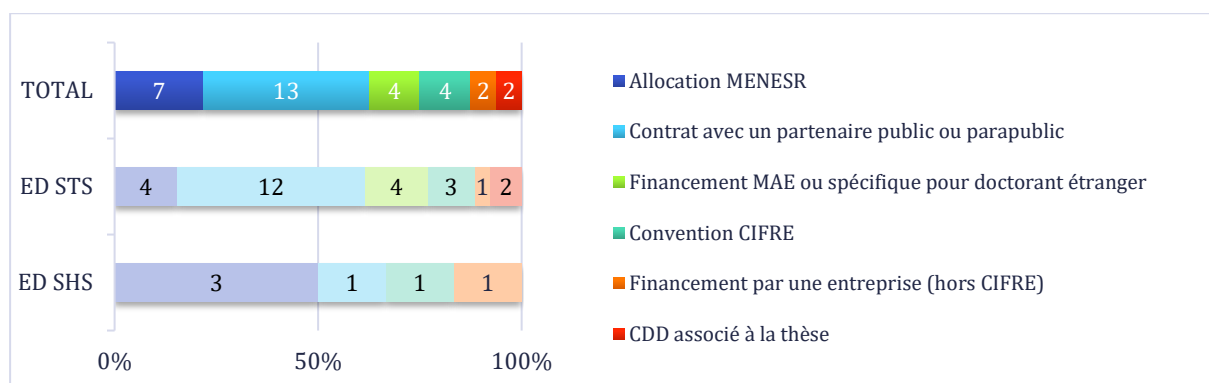


Figure 8 : Répartition en fonction du type de financement pour réaliser la thèse et de l'école doctorale de rattachement pour la promotion 2015 des Docteurs de l'URCA.

Sur les 32 répondants ayant précisé leur type de financement, les deux financements les plus répandus sont les contrats avec un partenaire public ou parapublic, ainsi les allocations MENESR (cf. Figure 8 ; respectivement 41% et 22%). Pour l'ED STS, le principal financement est le contrat établi avec un partenaire public ou parapublic (12/26), tandis que pour l'ED SHS, le financement le plus fréquent est l'allocation MENESR (3/6).

Pour les 15 répondants n'ayant pas bénéficié de financement spécifique pour effectuer leur thèse, presque tous occupaient un emploi au moment de leur inscription (5/5 pour l'ED STS et 9/10 pour l'ED SHS).

Durée de financement

Sur les 32 répondants ayant déclaré avoir bénéficié d'un financement spécifique pour réaliser leur Doctorat, seulement la moitié (17/32) d'entre eux en ont bénéficié pendant toute la durée de la thèse (respectivement 16/26 pour l'ED STS et 1/6 pour l'ED SHS).

Pour l'autre moitié (15/32), 8 d'entre eux ont financé le reste de leur thèse avec un CDD dans le secteur public (y compris ATER), 4 n'étaient pas financés ou ont bénéficié d'un financement non connu de l'ED, 1 a obtenu un emploi dans le secteur privé et 2

répondants occupaient des emplois dans la fonction publique (enseignant de primaire ou universitaire).

Pour les 15 répondants n'ayant pas de financement spécifique pour réaliser leur thèse, 12 ont pu financer leur thèse avec leur emploi pendant toute la durée de la thèse. Pour les 3 autres répondants, soit ils occupaient un CDD dans le secteur public (y compris ATER), soit ils n'ont pas été financés ou ont bénéficié d'un financement non connu de l'ED.

D. Expérience d'enseignement

Sur les 47 répondants, 29 ont dispensé des enseignements pendant leur doctorat (respectivement 15 en STS et 14 en SHS). La majorité des répondants ont exercé une activité d'enseignement grâce au contrat doctoral (14/29). Les autres ont commencé leur activité d'enseignement en devenant ATER (8/29) ou en réalisant des vacations (4/29). Les 3 derniers répondants exerçaient leur activité d'enseignement avant leur entrée en doctorat, du fait de leur profession.

E. Suivi d'une formation pour l'insertion professionnelle des Docteurs

Sur les 47 répondants, seulement 14 ont suivi une formation pour l'insertion professionnelle des Docteurs. Dans les deux écoles doctorales, environ 1 docteur sur 3 suit une formation pour préparer son insertion professionnelle.

Sur les 14 Docteurs ayant suivi une formation sur l'insertion professionnelle des Docteurs, la majorité d'entre eux (13/14) ont participé aux ateliers organisés par les Ecoles Doctorales de l'URCA.

F. Présentation à la qualification pour devenir Maître de Conférences

Sur les 47 répondants, 28 déclarent s'être présentés aux qualifications du CNU pour devenir Maître de conférences (16/30 en STS et 12/17 en SHS), soit 60% des répondants. La majorité des candidats à la qualification CNU d'entre eux avaient bénéficié d'un financement spécifique pour réaliser leur thèse (21/28). La part des docteurs souhaitant devenir maître de conférences a été plus importante par rapport à la promotion précédente, où seulement 39% des docteurs 2013 s'étaient présentés aux qualifications.

Sur les 28 candidats, 19 ont été qualifié sur au moins une liste CNU (10 en STS et 9 en SHS), soit 68% des candidats. Seulement 7 candidats n'ont pas été qualifiés.

G. Situation professionnelle 2 à 3 ans après l'obtention du doctorat

Nombre d'emplois occupés depuis la soutenance

A la date d'interrogation de l'enquête (situation au 1^{er} décembre 2018), le nombre de mois écoulés depuis la date de soutenance s'étend de 24 à 35 mois selon les répondants. Cette différence de 11 mois est une variable à prendre en compte concernant le nombre d'emplois occupés depuis la soutenance. Nous observons que la majorité des Docteurs (43/45, soit 96%) ont occupé au moins un emploi depuis l'obtention de leur diplôme (respectivement 28/29 pour la tranche de 24-28 mois ; 11/12 pour la tranche 29-32 mois et 4/4 pour la tranche 33-36 mois).

Tableau 3 : Nombre d'emplois occupés en fonction du nombre de mois écoulés depuis la soutenance pour les Docteurs 2015.

Nombre de mois écoulés depuis la soutenance	1 2 3			TOTAL	
	Aucun	emploi	emplois		emplois
24-28 mois	1	9	13	6	29
29-32 mois	1	5	6		12
33-36 mois		2		2	4
TOTAL	2	16	19	8	45

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018

Au 1^{er} décembre 2018, 41 Docteurs se déclarent en emploi² dont 10 en post-doctorat. Seulement 7 Docteurs sont en recherche d'emploi.

Tableau 4 : Situation principale des Docteurs 2015 ayant répondu à l'enquête selon leur école doctorale de rattachement.

Situation principale au 1 ^{er} Janvier 2017	ED STS	ED SHS	TOTAL répondants
En emploi (y compris post-doctorat)	26	15	41
En recherche d'emploi	5	2	7
TOTAL de répondants	31	17	48

Sur les 49 répondants à l'enquête, 1 docteur n'a pas renseigné sa situation principale

Le taux d'insertion³ professionnelle des Docteurs en STS est de 83.9% (26/31) et le taux de chômage est de 16.1% (5/31). Notons que sur les 26 se déclarant en emploi, 3 Docteurs étaient déjà insérés professionnellement car ils occupaient déjà un emploi avant le Doctorat et l'occupent toujours à la date de l'enquête. Sans cette part de Docteurs déjà insérés, **le taux d'insertion professionnelle de l'ED STS est de 82.1% (23/28)**.

Le taux d'insertion professionnelle des Docteurs en SHS est de 88.2% (15/17). Sur les 15 Docteurs se déclarant en emploi, 3 d'entre eux occupaient déjà leur emploi avant la thèse et l'occupent toujours au moment de l'enquête. Sans cette part de Docteurs déjà insérés, **le taux d'insertion professionnelle de l'ED SHS est de 85.7% (12/14)**.

11

Détails des Docteurs en emploi au 1^{er} décembre 2018

Sur les 48 répondants, 41 Docteurs se déclarent en emploi² au 1^{er} décembre 2018. Parmi eux, 6 répondants occupaient déjà le même emploi avant leur inscription en Doctorat et leur situation professionnelle n'a pas été modifiée avec l'obtention de leur Doctorat. Ainsi, le détail des personnes en emploi (secteur d'activité, type de contrat de travail, salaire, etc.) portera sur 35 répondants, répartis de la manière suivante : 23 en STS et 12 en SHS.

Post-Doctorat

Au 1^{er} décembre 2018, 10 Docteurs réalisent un post-doctorat (8 en STS et 2 en SHS).

Les 10 Docteurs travaillent tous dans le secteur public ou assimilé (administration publique ou entreprise publique) et à temps plein.

² Sont considérés en emploi les Docteurs déclarant être en post-doctorat ou occupant un emploi hors post-doctorat.

³ Taux d'insertion = nombre de personnes en emploi/population active (sachant que la population active regroupe le nombre de personnes en emploi et le nombre de personnes au chômage). La formule du taux de chômage est donc la suivante : Taux de chômage = 1-Taux d'insertion.

Concernant le lieu du post-doctorat, 4 sont réalisés à l'étranger (Europe : 2 ; Amérique : 1 ; Océanie : 1) et 6 sur le territoire français.

La moitié des Docteurs en post-doctorat touchent en salaire mensuel net⁴ plus de 2293€ et le salaire net mensuel moyen est de 2392€.

Emploi hors post-doctorat

Au total, 25 Docteurs déclarent occuper un emploi (hors post-doctorat) au 1^{er} décembre 2018.

Le taux d'emploi stable⁵ est de 68.2% (15/22) : 6 Docteurs occupent un emploi de fonctionnaire et 9 sont en CDI. Pour les 7 Docteurs restants ayant renseigné le type de contrat de travail, 5 sont en CDD, 2 sont vacataires.

Concernant le lieu de travail, près de 8 docteurs sur 10 travaillent sur le territoire français⁶ (19/24). Parmi les Docteurs travaillant en France, 3 étudiants sur 7 n'ont pas quitté la région Champagne-Ardenne (7/19). Les 5 Docteurs travaillant à l'étranger sont de nationalité étrangère et ont trouvé un emploi dans leur pays d'origine, en Asie, Afrique ou Amérique.

Plus de la moitié des Docteurs en emploi (hors post-doctorat) travaillent dans le secteur public (12/22) contre seulement 41% (9/22) dans le secteur privé. Le dernier répondant travaille dans un établissement d'enseignement privé. On observe également que sur les 22 Docteurs en emploi (hors post-doctorat), 17 travaillent dans le domaine de l'enseignement (soit 77%) et 2 travaillent dans des activités spécialisées scientifiques et techniques (9%).

La majorité des Docteurs en emploi (hors post-doctorat) travaillent à temps plein (21/23, soit 91%).

⁴ Salaires net mensuel médian et moyen calculé sur les 10 Docteurs en post-doctorat ayant accepté de communiquer leur salaire (hors primes), travaillant à temps plein, en France et à l'étranger.

⁵ Sont considérés comme emplois stables les emplois de fonctionnaires et les CDI (contrat à durée indéterminée).

⁶ Territoire français comprend la France métropolitaine, les DOM et TOM.

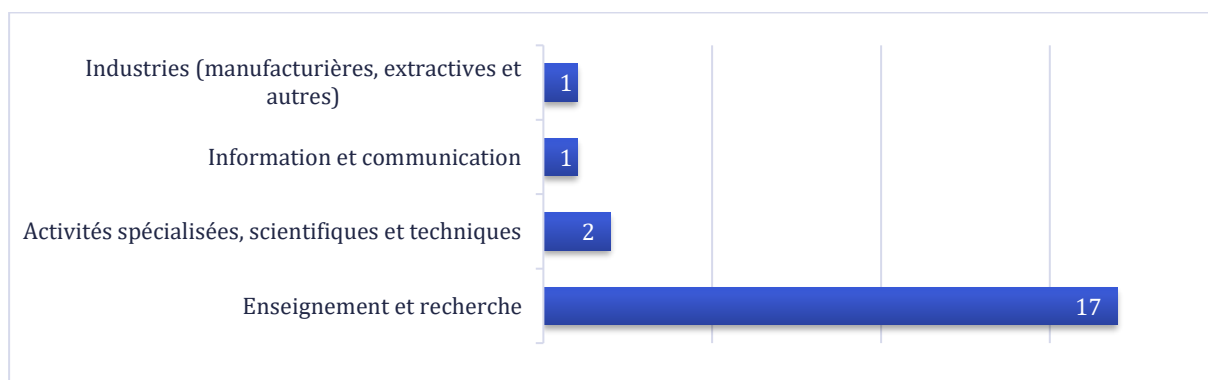


Figure 10 : Répartition en fonction des secteurs d'activités de l'emploi occupé par les docteurs 2015 (hors post-doctorat).

La moitié des Docteurs en emploi⁷ (hors post-doctorat) touchent en salaire net mensuel de plus de 1944€ et le salaire net mensuel moyen est de 1841€.

Sur les 23 répondants, 16 (soit 70%) estiment que le Doctorat a été déterminant dans l'obtention de cet emploi. Dix Docteurs occupent des emplois où ils doivent mener des recherches scientifiques (maître de conférences, assistant de recherche, ingénieur de recherche, professeur assistant, ...), tandis que les 6 autres utilisent des compétences spécifiques acquises pendant le Doctorat (méthodologie, gestion de projet, innovation, ...) dans leur métier (ingénieur en Recherche et Développement, enseignants dans des écoles privées, évaluateur scientifique et technique, ...).

13

Sur l'ensemble des répondants, seulement 57% (13/23) estiment que l'emploi occupé correspond au niveau de qualification obtenu (Doctorat) et 68% (15/22) estiment que leur emploi correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

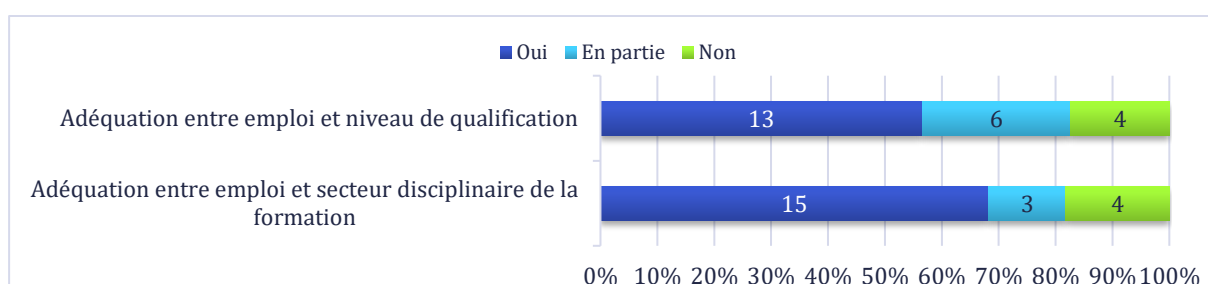


Figure 11 : Adéquation entre emploi/niveau de qualification, et emploi/secteur disciplinaire pour les Docteurs 2015 ayant accepté de répondre à ces questions.

⁷ Salaires net mensuel médian et moyen calculés sur les 16 Docteurs en emploi (hors post-doctorat) ayant accepté de communiquer leur salaire, travaillant à temps plein, en France et à l'étranger.

Détails des Docteurs en recherche d'emploi au 1^{er} décembre 2018

Sur les 7 Docteurs en recherche d'emploi au 1^{er} décembre 2018, 5 d'entre eux ont déjà travaillé depuis leur soutenance et sont en recherche d'emploi depuis moins d'un an. Concernant leur recherche d'emploi, ils l'effectuent tous depuis la France (7/7).

Pour l'ensemble des Docteurs en recherche d'emploi, les difficultés les plus fréquemment rencontrées lors de la recherche sont de trouver des offres d'emplois (4/7) et d'être mobile géographiquement (4/7).

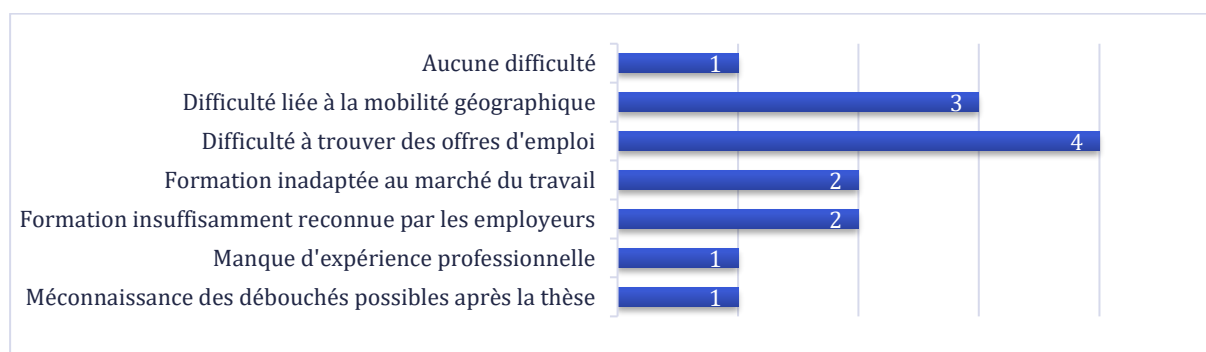


Figure 12 : Difficultés exprimées (effectifs) concernant la recherche d'emploi des Docteurs 2015 se déclarant en recherche d'emploi au 1^{er} Janvier 2017.

IV. CONCLUSION

Le taux d'insertion de la promotion 2015 des Docteurs de l'URCA reste semblable à celui observé pour la promotion précédente (2014 : 86% et 2015 : 85%).

De manière générale, 94% (33/35) des docteurs ont obtenu au moins un emploi depuis leur soutenance⁸. Il s'avère que plus de 2 Docteurs sur 3 trouvent un emploi dans un délai de 3 mois après la soutenance.

Seulement un tiers des Docteurs (9/33) occupent encore ce premier emploi au 1^{er} janvier 2017. Cette situation révèle la précarité des emplois pour les jeunes docteurs. En effet, après l'obtention du doctorat, la majorité des docteurs saisissent l'opportunité d'occuper un poste d'ATER et sont dans une insertion professionnelle précaire du fait de cet emploi à durée déterminée. Ainsi, on observe que 75% des premiers emplois ont une durée inférieure à 12 mois. La durée moyenne de ce premier emploi est de 11 mois.

Bien que le taux d'insertion soit élevé, la stabilité de l'emploi chez les docteurs diffère selon les écoles doctorales. En effet, le post-doctorat est plus fréquent pour les Docteurs

⁸ Ne sont pas pris en compte les docteurs occupant déjà leur emploi avant leur inscription en doctorat

en STS qu'en SHS (respectivement 9/26 vs. 2/15) mais démontre une situation plus précaire car les emplois de type post-doctorats sont souvent à durée déterminée. Concernant les emplois hors post-doctorat⁹, le taux d'emploi stable reste du même ordre pour les deux écoles doctorales si l'on prend en compte les faibles effectifs (4/8 en SHS et 9/14 en STS).

Comparativement à la promotion précédente, on observe une légère augmentation de la proportion de docteurs souhaitant devenir maître de conférences : 3 docteurs sur 5 se sont présentés à la qualification CNU contre 2 étudiants sur 5 pour les docteurs 2013. Les résultats indiquent d'ailleurs que 68% des Docteurs se présentant à la qualification l'obtiennent, peu importe l'école doctorale de rattachement.

Enfin, la majorité des Docteurs en emploi (hors post-doctorat)¹⁰ jugent que le doctorat a été déterminant pour trouver leur emploi (SHS : 5/9 ; STS : 11/14), car cet emploi leur permet de mener des recherches scientifiques, mais également de mettre en œuvre des compétences spécifiques développées pendant le doctorat. En effet, la majorité d'entre eux (16/22) occupent des places dans les domaines de l'enseignement ou des activités spécialisées, scientifiques et techniques.

⁹. Ne sont pas pris en compte les docteurs occupant déjà leur emploi avant leur inscription en doctorat

¹⁰ Ne sont pas pris en compte les docteurs occupant déjà leur emploi avant leur inscription en doctorat

V. ANNEXES

Liste des emplois des Docteurs de l'ED SHS

Intitulé de l'emploi occupé au 1er Janvier 2017	Effectif
(*)Maître-assistant.e	1
(*)Professeur.e certifié.e	1
(*)Non renseigné	1
ATER - Attaché.e Temporaire d'Enseignement et de Recherche	1
Conseiller.e en immobilier	1
Enseignant.e contractuel.le	1
Enseignant.e-chercheur.e/ Associate professor	1
Maître de conférences	3
Postdoctorat	1
Postdoctorat en urbanisme	1
Professeur.e des écoles	1
Non renseigné	5

(*) emplois occupés avant l'inscription en doctorat

Liste des emplois des Docteurs de l'ED STS

Intitulé de l'emploi occupé au 1er Janvier 2017	Effectif
(*)Biostatisticien.ne	1
(*)Maître de conférences	1
(*)Praticien.ne hospitalier.e en pneumologie	1
ATER - Attaché.e Temporaire d'Enseignement et de Recherche	1
Chercheur.e contractuel.le	1
Consultant.e Avant-Vente	1
Coordinateur.trice pédagogique	2
Enseignant.e SVT en Collège et Lycée.	1
Evaluateur.trice scientifique et technique	1
Ingénieur.e de recherche	2
Ingénieur.e R&D - Recherche & Développement	2
Maître de conférences	4
Postdoctorat en biologie moléculaire et cellulaire	1
Postdoctorat en Chimie inorganique	1
Postdoctorat en chimie organique	1
Postdoctorat en métrologie thermique aux petites échelles	1
Postdoctorat en phytopathologie	1
Postdoctorat en traitement d'image	1
Research and Technology Associate	1
Non renseigné	6

(*) emplois occupés avant l'inscription en doctorat